



Lettre de l'équipe municipale n° 45



Séance du vendredi 19 octobre 2018 à 20h

Absents excusés : Colette PERIER (procuration à Laëtitia TEXIER), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Johan AUBANEL), Laëtitia ANDRE et Michaël SAHRIDJ.



REAMENAGEMENT DE LA RUE DU TONKIN ET PLACE DE LA MAIRIE

L'entreprise COLAS a été retenue par la commission d'appel d'offres pour effectuer les travaux qui débiteront le 15 janvier prochain ; le marché s'élève à 289.917,50 € hors taxes pour une estimation à 318.000 € hors taxes ; différents sous traitants travailleront également sur le chantier : l'entreprise CNTP (Nicolas CHALANDON de Saint-Genis-l'Argentière), les fermetures LARDELLIER (Saint-Laurent-de-Chamousset), Entreprise de maçonnerie Bernard LEDY (Montromant).

Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable débutent lundi 22 octobre pour le compte du syndicat des eaux.



TRAVAUX DU SYDER

L'entreprise BOUYGUES réalise actuellement le remplacement de 36 luminaires (les Rossandes, bas de Lafay, les Rivières et le village).

Une meilleure diffusion lumineuse a déjà pu être remarquée sur les points modifiés par rapport aux anciennes sources d'éclairage.

A Lafay et aux Rivières, l'éclairage sera éteint la nuit ; au village, une baisse d'intensité sera pratiquée à partir de 23h30.

Pour 2019, une nouvelle commande a été passée pour le remplacement des mâts et éclairage boules sur trois secteurs : chemin des écoliers vers médiathèque, rue de Lafay, allée des plaisances – rue du soleil couchant.

Nous rappelons qu'il est important faire remonter en mairie les anomalies ou problèmes sur l'éclairage public afin qu'on puisse les signaler au syndicat départemental d'énergies du Rhône, organisme compétent en la matière.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'instauration de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) a été votée par la communauté de communes des Monts du Lyonnais pour répondre aux frais engendrés par les différents syndicats de gestion des eaux du territoire communautaire.

Cette nouvelle taxe sera applicable à compter de 2019.

La gestion des déchets par le syndicat mixte d'étude pour le traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels du stéphanois et du montbrisonnais (SYDEMER) a été longuement évoqué avec pour réflexion l'éventuelle création d'une unité de retraitement des déchets, en partenariat avec d'autres secteurs géographiques et ce, pour répondre à une quantité suffisante justifiant ce type d'installation.



VOIRIE COMMUNALE

Un projet d'extension de l'entreprise « le Joint Technique » est à l'étude et le Département aurait souhaité que le nouvel accès à créer utilise l'actuel chemin de la Parlière qui dessert les quelques habitations de ce petit hameau.

Considérant qu'il n'est pas concevable de mêler les flux de l'entreprise avec ceux de la population, la commune propose la création d'un nouvel accès indépendant depuis la RD 25 pour desservir le nouveau bâtiment projeté entre les voies « impasse ZA de la Parlière » et « chemin de la Parlière », solution qui donne satisfaction à l'entreprise.



SIVU DES ROSSANDES

La station d'épuration intercommunale de Sainte-Foy-l'Argentière a retrouvé un fonctionnement normal grâce à l'amélioration des rejets entrants mais reste néanmoins fragile.

Des contrôles, diligentés par les services préfectoraux, sont actuellement effectués.

Le manque de pluie ne facilite pas non plus le rétablissement du milieu naturel de la rivière « la Brévenne ».



INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 11 novembre

Elle aura lieu à 10h30 devant le monument aux morts, place de l'église.

Cette année étant le centenaire de cette guerre, nous espérons une participation accrue des élèves de l'école qui apprennent par ailleurs un chant spécial créé par l'école de musique et la classe de Mme LAYDIER de Ste-Foy.

A partir de 11h, les cloches sonneront à la volée dans les communes pour commémorer le centenaire.

Un traditionnel pot de l'amitié sera offert ensuite.

Nous avons commandé des « livrets du petit citoyen » qui expliquent de façon claire et ludique la République, la citoyenneté etc. ; il sera offert aux élèves des cours élémentaires et moyens.

Animation à la médiathèque

Elle aura lieu vendredi 9 novembre à partir de 20 heures. Venez découvrir gratuitement ce spectacle vocal présenté par trois passionnées de chants.

Par ailleurs, les médiathèques et bibliothèques de notre communauté de communes vont participer à un prix littéraire « les petits des monts » ; la participation de la commune à cette opération sera d'environ 70 €.

Ligne de bus 558

Les élus et les parents ont obtenu gain de cause auprès de la Région et cette ligne desservant Sainte-Foy/ Saint-Genis/ Montromant à 17h27 a été remise en place sous surveillance.

Nous encourageons donc les élèves concernés à bien l'utiliser sinon elle risquerait d'être à nouveau supprimée.

Ecole - Cantine

La rentrée des classes est terminée et chacun prend ses marques dans cette nouvelle organisation à deux classes.

L'élection des parents d'élèves a eu lieu : Mesdames MOREL, RONZON, GENIN et PRESTIPINO ont été élues.

Les enfants se sont rendus au cinéma de Saint-Martin-en-Haut dans le cadre du « ciné filou » ; à cette occasion, l'école a bénéficié d'une subvention culture-transport de la communauté de communes.

L'assemblée générale de la cantine s'est bien déroulée ; aucun changement dans l'organisation.

Malgré la démission du bureau et un manque de motivation des parents, quelques personnes ont décidé de faire perdurer l'association JAQUADI.

Mesdames THIZY, GUIOTTO, MERCIER et THEVENET sont les nouveaux membres du bureau.

Travaux terminés

- **Brigades vertes** : 6 personnes sont intervenues durant 6 jours pour l'entretien des chemins. La commune a soutenu par écrit Rhône Insertion Environnement afin que cette aide extérieure puisse perdurer. A suivre
- **Fauchage** : l'entreprise Sarl du ROULET a terminé la seconde phase d'élagage des haies en bordures des chemins communaux.
- **Radar pédagogique** : le nouveau matériel, fonctionnant avec un panneau photovoltaïque, a été installé à l'entrée du village route de Montromant. C'est un élément de sécurité indispensable pour nous faire penser à ralentir aux entrées de village.
- **Travaux « amendes de police »** : l'aménagement de la zone de stationnement pour les personnes en situation de handicap derrière l'église est terminé.

Travail des commissions

- **Voiries intercommunales** : Alexis BADOIL a assisté à la dernière réunion concernant les voies classées d'intérêt communautaire. Le programme prévu sur 2018 s'achève mais il se pose à nouveau le problème du budget 2019, qui sera très certainement encore en baisse, ainsi que la répartition de cette somme. En effet, il existe une grande disparité entre les communes aussi bien au niveau du kilométrage de voirie, qu'au niveau de la circulation (très importante sur certaines voiries, donc nécessité d'un renouvellement plus fréquent) etc. Le sujet est donc complexe et la commission travaille pour une répartition au plus juste pour tous.

- **70 ans du syndicat des eaux** : Alexis BADOIL et Chantal YVOREL ont assisté à cet anniversaire organisé sur le site de Grigny. La visite des puits et de l'usine de pompage a été très intéressante : l'eau puisée est potable naturellement et en quantité suffisante actuellement pour alimenter les 75 communes reliées au réseau. Un livre sur la création de ce syndicat et l'évolution en 70 ans a été remis à chaque participant. N'oublions pas que les décideurs de l'époque ont été de vrais visionnaires qu'on peut remercier à chaque fois que nous ouvrons notre robinet.
- **CARRIÈRE DU ROSSAND (B.B.C.I.)** : Joseph VOLAY et Christian RIVOIRE ont assisté à la dernière réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.) ; ils ont entendu les bilans tonnages production, contrôles poussières, pollutions et bruits. L'abandon de la voie ferrée en 2019 reste un problème pour les carrières qui se voient dans l'obligation d'affréter les transports routiers.

Point de collecte à Lafay

Après réflexion, réunion avec la personne en charge du dossier ordures ménagères de la communauté de communes, et ramassage du hameau effectuée avec le chauffeur du camion, il semble que la meilleure solution semble être une collecte rassemblée en 3 points différents dans Lafay.

Comme l'ont déjà fait les communes de Sainte-Foy et Souzy, le point actuel sera démonté par nos employés de commune ; les conteneurs verres et papiers seront déplacés pour être installés rue de Lafay côté Est, près de la route départementale 489.

Un courrier sera adressé à chaque habitant de Lafay pour signifier les nouvelles consignes : points de collecte et jour de ramassage à respecter ; en effet, comme partout ailleurs dans la commune, les sacs devront être déposés le matin ou la veille au soir du passage de la collecte. La date d'effet sera communiquée par ce courrier.

Culture

Le 15 septembre, Madame Françoise BAYARD a commenté une exposition et visite guidée des croix du village ; pour 2019, la commune va s'inscrire dans l'agenda pour les journées du patrimoine ; nous remercions Madame Françoise BAYARD qui s'est d'ores et déjà proposée pour animer cette journée.

Nous avons fait établir un devis pour mettre un panneau d'information sur support bois (comme ceux présents vers l'église) pour chaque croix communale ; le montant avoisinant les 6.000 €, nous allons réfléchir et voir avec Madame Françoise BAYARD et le fournisseur pour faire diminuer ce tarif.

Compteurs Linky

La réunion d'information du 18 octobre sur les dangers éventuels de ces nouveaux compteurs connectés a rassemblé environ 120 personnes, principalement saint genoises et habitants des communes alentours.

Trois intervenants (la Ruche de l'Écologie, le 1^{er} adjoint de la commune de Sain Bel et deux représentantes du collectif Info Linky) ont présenté leurs actions et leurs inquiétudes. Ensuite un échange de questions/réponses a pu avoir lieu.

Frelons asiatiques

Le nid découvert a été détruit mais plusieurs personnes nous signalent qu'ils sont encore « envahis » par des frelons ... Les feuilles tombent en ce moment donc il devrait être plus facile de les repérer. Soyons attentifs.

Calendrier des fêtes et manifestations

Tous les présidents(tes) d'association ont été invités à participer à une réunion le 10 décembre pour établir ensemble le calendrier 2019.

Convention avec la S.P.A.

Le conseil accepte la convention de fourrière 2019 (accueil et garde d'animaux trouvés errants ou en état de divagation, chiens et chats principalement) avec la Société Protectrice des Animaux ; la prestation a un coût de 0,40 € par an et par habitant.

Cette cotisation nous permet de pouvoir emmener à la S.P.A. de Brignais les animaux trouvés.

Modules Fitness :

La commande pour trois modules « fitness » (rameur, vélo et elliptique) a été passée pour un montant de 1.713,60 € TTC. Pour rappel, ces jeux seront installés à proximité des jeux d'enfants sur le site du skate park.

Station de relevage de Lafay :

Le pied d'assise d'une pompe doit être changé ; La commande est passée pour la somme de 1 217,70 € hors taxes.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Appel à témoins :

Laetitia TEXIER nous informe que dans la soirée ou nuit du 18 au 19 octobre, deux voitures stationnées montée Saint Roch ont été endommagées.

Toute personne ayant vu ou entendu quelque chose est priée de se faire connaître à la gendarmerie de Saint-Laurent-de-Chamousset (tél. 04.74.70.50.17.).

Chemin rural aux Vignes

Un riverain des vignes souhaiterait que des barrières soient installées dans la coursière (là où nous faisons paître des ânes de temps à autre), et ce, afin d'éviter le passage de motos et quads.

Des chaines avaient déjà été posées mais détériorées volontairement très rapidement ; cette coursière est également piétonne, le passage d'engins motorisés est rare et n'engendre pas de nuisances nocturnes. Le secteur des Vignes se situe en zone habitée et non dans un Espace Naturel Sensible (E.N.S.)



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 30 novembre 2018 à 20h en mairie.

AVIS

En raison de congés, le secrétariat de la mairie sera fermé au public vendredi 2 novembre.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



M a i r i e (1 place de la mairie 69610 Saint-Genis-l'Argentière)
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr
site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr
M é d i a t h è q u e (90 chemin des écoliers 69610 Saint-Genis-l'Argentière)
.Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15
Tél. 04.74.26.22.56 Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

RECHERCHE SAPIN DE NOEL

La commune est à la recherche de particuliers souhaitant donner un sapin de Noël pour être installé à différents endroits habituels (entrée village, salle des fêtes, maison de l'amitié), sous réserve bien sûr des conditions d'enlèvement soit faisables et faciles pour les agents communaux. Merci de se signaler en mairie.

DEMI-DECADES CLASSES EN 4

Une réunion est organisée le lundi 29 octobre à 20 heures à la salle annexe cantine. Merci de faire suivre à vos conscrites et conscrits.

CLASSES EN 9

Une réunion est organisée vendredi 9 novembre à 20 heures à la salle annexe cantine en vue de l'organisation des demi-décades des classes en 4.
La présence d'un maximum de personne est vivement souhaitée.

RENOVER VOTRE LOGEMENT, FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIES ET BENEFICIER D'AIDES

Le Parc Eco Habitat vous informe, vous conseille GRATUITEMENT sur les travaux de rénovation possible de votre habitation et vous accompagne pour l'obtention d'aides financières – renseignez-vous au 04.72.66.14.30.

RESTOS DU CŒUR

La campagne d'hiver débutera le 28 novembre. Si vous souhaitez vous inscrire : rendez-vous les 21 et 22 novembre de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h au 15 route de Lyon à l'Arbresle (derrière les pompiers).
Appelez au 04.78.35.20.36. car vous devez vous munir de plusieurs justificatifs pour l'inscription.

LA REVOLE

Samedi 6 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale de « la Revole » suivie d'un barbecue à midi.
Pour information, nous avons parlé du bilan moral et financier de la vogue, de démissions, et avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau :
Président : Maxime LELAN
Trésorier : Christophe PONCET
Trésorier-adjoint : Eliane RODRIGUEZ
Secrétaire : Naïs LELAN
Secrétaire-adjointe : Angélique BERGER
Lors de cette réunion, nous avons appris la démission de Madame Gaby LAVAL ainsi que celle de Nathalie LAVAL que nous souhaitons remercier pour leur implication depuis ces nombreuses années.
Vous qui lisez ce mot, ça ne vous dirait pas de devenir bénévoles comme nous ?
Si vous êtes motivés et que vous aimez la bonne ambiance, ne réfléchissez pas plus longtemps, venez nous aider lors des manifestations, vous ne le regretterez pas ! On vous attend nombreux ...

A.S.S.G. News Section Volley-ball



Après un retour remarqué en championnat loisir mixte (FFVB Rhône – Métropole de Lyon) la saison dernière avec 10 joueurs licenciés (13 victoires, 6 défaites), la section Volley Ball de l'ASSG a repris depuis début septembre ces entraînements qui ont lieu tous les mardis soirs de 20h15 à 22h30 à la Salle des Sports de Saint-Genis-l'Argentière.

Vous avez plus de 16 ans et souhaitez pratiquer ce sport collectif qui allie technique et tactique ?

Alors il n'est pas trop tard pour venir renforcer notre équipe ou tout simplement venir participer à nos entraînements.

Vous pouvez également venir soutenir l'équipe locale à l'occasion des prochains matchs à domicile :

Mercredi 7 novembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit ASUL 10

Mercredi 21 novembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit CHAPONOST 2

Mercredi 5 décembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit VC Jarrézien 2

En Volley-vous avec nous !!!



VENTE DE CHOCOLATS AVEC L'ASSOCIATION JAQUADI

Le catalogue « Le Royaume du Chocolat 2018 » propose des chocolats et spécialités de grande qualité. En effectuant vos achats de fin d'année sur ce catalogue, vous allez contribuer au financement des projets de l'école de Saint-Genis-l'Argentière. Pour chaque ballotin de chocolats ou de spécialités acheté, 25% de la vente sera reversée à l'association des parents d'élèves « JAQUADI ». Des catalogues ainsi que de plus amples explications vous attendent en mairie.

Pensez à aller jeter un œil et à effectuer votre commande avant le 30 novembre.

Vous pourrez récupérer vos achats autour du 20 décembre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas : jaquadi69610@gmail.com

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre soutien actif !

Le bureau de Jaquadi



Association Le Lyonnais Monts et Coteaux

En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 140 adhérents du Lyonnais Monts et Coteaux font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions. L'objectif : le maintien d'une agriculture viable sur le territoire.

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2018-2019 du guide « Où trouver nos produits locaux ? » auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme, ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans, mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie des monts et coteaux s'offre à vous dans une multitude de points de vente ! Chaque année, l'association organise le Cocktail des Chefs, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire. Cette année, l'association « Des Rêves plein les Souliers » a ainsi pu bénéficier d'un don de 3925€. Plus de 950 personnes sont venues déguster les produits de 20 producteurs présents et les recettes de 12 restaurateurs du territoire, montrant l'engouement du public sur les questions d'alimentation de proximité, de relation directe aux producteurs et de gastronomie locale.

Renseignements : 04 78 48 57 66 - marquecollective@le-lyonnais.org

Retrouvez nous sur Facebook : Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux

www.le-lyonnais.org (rubrique Gastronomie)

OPÉRATION PV SYDER

L'opération Photovoltaïque visant les bâtiments communaux porté par le SYDER et initié par la CCMDL (Ex SIMOLY) en 2015 concoure à l'ambition Territoire à Energie Positive en 2050 portée par les élus du territoire.

Les 520 kWc de panneaux installés ou à construire et les 225 kWc en projet représentent la consommation électrique annuelle moyenne (hors chauffage et eau chaude) d'environ 324 foyers* Plus d'informations sur le détail de l'opération : cf. PJ (voir si utile et si nécessite mise en forme)

*Equivalent foyer moyen (2 500 kWh/an sans chauffage ni eau chaude) C'est en fonction de la production électrique photovoltaïque, le nombre foyer qui pourrait être alimenté par l'installation photovoltaïque.

Un foyer français moyen pour la consommation électrique spécifique consomme 2 500 kWh (en étant assez économe), sans compter le chauffage ni l'eau chaude sanitaire.

Il faut bien prendre conscience que la production de l'installation photovoltaïque ne correspond par à la consommation moyenne d'un foyer dans le temps, il s'agit juste d'une équivalence dans les chiffres.

Installations	Puissance (kWc)	Productible (kWh)
En service : 15	300	325.200
Vestiaire de Saint-Martin-en-Haut	24,36	
Local technique d'Aveize	9	
Local technique de Grézieu-le-marché	9	
Salle Cartay de Grézieu-le-marché	9	
Complexe sportif de Haute-Rivoire	85,5	
Salle polyvalente de Longessaigne	9	
Annexe Halle de Montromant	9	
Ecole de Montromant	9	
Ecole de Saint-Laurent-de-Chamousset	9	
Mairie de Saint-Genis-l'Argentière	9	
Médiathèque de Sain- Genis-l'Argentière	9	
Médiathèque de Saint-Symphorien-sur-Coise	29,9	
Salle Polyalente de Chambost-Longessaigne	63,9	
En cours de construction : 5	225	238.480
Vestiaire de Coise	9	
Gendarmerie de Saint-Symphorien-sur-Coise	36	
Ecole de Duerne	36	
Salle des sports de Pomeys	99,9	
Caserne pompiers Longessaigne		
En projet : 5	225	243.200
Gymnase de Saint-Laurent-de-Chamousset		
Bâtiment les Roche à Saint-Symphorien-sur-Coise		
Local technique de Souzy		
Local technique de Saint-Martin-en-Haut		
Bâtiment Axone de St-Clément-les-places		

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le SSIAD de St Laurent de Chamousset est une association loi 1901 adhérente à la fédération ADMR du Rhône, gérée par des bénévoles. Il s'adresse à des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou en situation de dépendance résidant sur le territoire de Chamousset en lyonnais.

Le SSIAD existe depuis 2002 avec une capacité de 20 places au département financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Après trois extensions, le service a aujourd'hui une autorisation de 35 places.

Sur prescription d'un médecin, des soins d'hygiène et de confort sont assurés 7 jours sur 7 par des aides soignantes diplômées, à domicile, les soins médico-techniques sont assurés par une infirmière libérale choisie par le patient et en étroite collaboration avec le service.

Si, pour vous-même ou pour un membre de votre famille, vous pensez que l'intervention des professionnels du SSIAD pourrait favoriser le maintien à domicile dans de meilleures conditions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des deux infirmières coordinatrices au 04 74 70 54 78.

En mai 2018 le SSIAD a changé de locaux, afin de travailler en partenariat étroit avec le Service d'Aide à Domicile ADMR dans le cadre de l'expérimentation SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile), vous trouverez maintenant les bureaux au 52 chemin de l'hôpital à Saint Laurent de Chamousset.

L'expérimentation SPASAD permet aussi de proposer des actions de prévention individuelles aux personnes bénéficiant du Service d'Aide ADMR ou du SSIAD. En cas de besoin, l'intervention d'une psychologue, d'une ergothérapeute, d'une diététicienne ou d'une psychomotricienne à domicile est possible.

Si vous souhaitez apporter bénévolement votre part au fonctionnement de ce service, l'équipe bénévole sera heureuse de vous accueillir, n'hésitez pas à contacter l'un de ses membres à l'adresse mail du SSIAD : siad.st-laurentcham@fed69.admr.org

Martine BOUCHON, Bernadette de CAMARET (Trésorière), Laurence DRIVON, Hélène FESCHE, Gérard GAREL, Marie-claire GARIN, Albert GIRARD, Marc GOUTAGNY, Béatrice MOLIERE (Présidente), Suzanne RAYNARD, Nicole RAZY, Valérie ROSE (Secrétaire), Monique SANZ, Monique SEVE.

2018 : le SYRIBT en actions...

Contrairement à 2017, année riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant (suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de l'Arbresle, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de Saint-Romain-de-Popey etc.), 2018 a été une année plutôt calme en termes de travaux au syndicat de rivières. Toutefois, les actions « classiques » du SYRIBT ont continué.

Depuis plusieurs années, le SYRIBT, faisant le constat de la récurrence des pollutions accidentelles ou chroniques dans les cours d'eau du bassin, avait lancé une dynamique sur la question des rejets des entreprises auprès des collectivités en charge de l'assainissement. Les rejets des entreprises sont souvent pris en charge par les stations d'épuration communales ou intercommunales, qui ne sont parfois pas en mesure de traiter l'ensemble des produits collectés, toxiques ou non. Une vraie collaboration est alors à mettre en place entre collectivités et entrepreneurs ou artisans, afin de mieux connaître leurs rejets pour mieux les traiter avant leur arrivée dans les rivières. Pour avancer sur la question, un technicien a été embauché au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) et mis à disposition de toutes les communes de la vallée de la Brévenne. Il est présent pour assister les entreprises du territoire dans une gestion optimale de leurs effluents afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Toujours dans un but d'amélioration de la qualité des rivières, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides par les particuliers se durcit au 1^{er} janvier 2019. En effet, à cette date, vous ne pourrez plus acheter ou utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de vos espaces extérieurs. Dans cette optique, des ateliers de jardinage sans

pesticide ont été organisés à Tarare en janvier et à Brussieu en mai.

Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir son jardin naturellement.

Le mois de septembre a quant à lui été consacré à la mémoire du risque, à l'occasion des 10 ans de la crue de novembre 2008. Des animations ont été organisées du 13 au 22 septembre autour des inondations : matérialisation du niveau d'eau atteint en 2008, boîtes à témoignage dans les commerces, animation avec la MJC de l'Arbresle etc. Ces semaines d'animation ont été clôturées par la guinguette de l'eau à Sain-Bel, où différents stands ont été proposés pour permettre à la population de découvrir comment se préparer pour faire face à une inondation.

Enfin, l'été 2018 aura été marqué par une sécheresse extrême, très visible dans nos cours d'eau, dont certains ont été complètement asséchés. Dans cette situation, le moindre rejet polluant a des conséquences énormes, entraînant bien souvent une forte mortalité de poissons. Il est de la responsabilité de chacun de stopper ses prélèvements dans les cours d'eau afin de ne pas augmenter encore la pression sur le milieu. Soyons tous éco-responsables, et prenons conscience de l'impact de nos gestes sur notre environnement!

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.

Quand une politique locale ambitieuse rencontre une dynamique citoyenne, tout devient possible !

Monts Energies est née de la convergence de 2 dynamiques : celle de citoyens sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique et celle de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais qui a signé une convention TEPOS avec l'Etat visant l'autonomie énergétique.

Monts Energies, qu'est-ce que c'est ?

Une SAS (Société par Action Simplifiée) citoyenne et Coopérative qui produit de l'énergie renouvelable locale.

Monts Energies : Loue des toits pour 25 ans à des particuliers, des entreprises, des collectivités, installe et assure des panneaux photovoltaïques, vend à ENEDIS l'électricité produite.

Que s'est-il passé en 2018 ?

- Création de la Société « Monts Energies » par Action Simplifiée à fonctionnement coopératif.
- Collecte de souscriptions citoyennes (plus de 80 000 € à ce jour)
- Détermination de 30 sites allant des 9 KWC à 100 KWC pour une production d'environ un Mégawatt .
- premiers raccordements au réseau et début des travaux
- Obtention du soutien financier : de la CCMDL (capital, fonctionnement) , de la Région (subventions), des banques (emprunts), d'Energie Partagée (capital et soutien logistique), de la Cigale locale.

Participez à l'aventure !

- En achetant des actions (rémunération à moyen terme)
1 action = 100 € ; 1 sociétaire = 1 voix
- En proposant un toit à équiper, en intégrant le groupe de pilotage, en faisant connaître le projet autour de vous

Renseignez-vous sur : www.montsenergies.fr monts.energies@gmail.com

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Janvier 2018 a été marqué par l'arrivée de 8 nouvelles communes dans notre périmètre d'action : Sainte Catherine et 7 communes de la Loire. Le travail s'effectue à présent à l'échelle de 32 communes, ce qui permet à nos visiteurs d'accéder à une offre plus riche. Cette année 2018 a marqué la transition vers l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, en association avec le Pays Mornantais et la Vallée du Garon. La structure a été officiellement créée en juillet, et toutes les actions communes seront opérationnelles en janvier 2019. Cette nouvelle structuration sera très porteuse de lisibilité et de cohérence pour notre territoire.

➤ **Animations réalisées en 2018 sur la commune :**

L'Office de Tourisme a organisé, en partenariat avec la commune de Saint-Genis-l'Argentière, une visite de la carrière du Rossand le 1^{er} août. Cette animation a rencontré un franc succès et a même nécessité la programmation d'un deuxième groupe.

➤ **Retour sur les actions touristiques 2018 :**

- **Accueil**

- Fréquentation de l'Office de Tourisme en légère baisse par rapport à 2017 : 4 200 personnes accueillies à Saint-Symphorien-sur-Coise, 17 000 à St Martin en haut et 400 à Saint-Laurent.
- Fréquentation du site internet en hausse comme en 2017 : 50 000 visites.
- Des actions d'accueil hors les murs ont eu lieu : le Salon du Randonneur et la Lyon Free Bike pour promouvoir nos circuits VTT et de randonnée.

- **Animations :**

- Les animations estivales furent nombreuses et rencontrèrent un grand succès : ce sont plus de 1000 personnes qui ont les visites, balades et animations organisées d'avril à octobre. Des visites d'entreprises, de châteaux, de fermes, des balades contées ou découvertes des plantes, de la géobiologie étaient au programme et ont ravi les participants en quête d'originalité et de découverte des Monts du Lyonnais.
- Les kits vacances ont toujours plus de succès. Il s'agit d'un sac vendu 3 euros à l'Office de Tourisme comprenant une recette, un bricolage, des entrées gratuites dans des sites de visites et une fiche Randoland permettant de se distraire en famille pendant les petites vacances. Attention, il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !
- 4 nouveaux vélos à assistance électrique ont été achetés et sont disponibles au bureau d'information de Saint Martin en Haut. Ces vélos sont en location d'avril à octobre.
- **Tourisme et Handicap** : le bureau d'information de Saint-Martin-en-Haut est déjà labellisé pour l'accueil des 4 types de handicaps (auditif, visuel, moteur et mental). Le bureau de Saint-Symphorien-sur-Coise est en cours d'audit, il y a bon espoir qu'il obtienne le label lui aussi.
- **Circuits VTT** : 4 nouvelles boucles ont été créées dans le Sud des Monts du Lyonnais et le balisage labellisé FFC est en place. Une nouvelle carte est disponible, et tous les circuits sont en téléchargement gratuit sur le site www.vtt69.fr

Pour les visiteurs aucun changement prévu pour ce début d'année 2018, nos points d'accueil actuels étant toujours les suivants :

Votre Office de Tourisme, et ses 3 points d'informations

Horaires d'ouverture à Saint-Martin-en-Haut :

Du mardi au samedi : 9h-12h /14h-18h (fermé le jeudi matin),

Dimanche 10h-12h/15h-18h.

Adresse : Place de l'église

Contact : 04.78.48.64.32.

Horaires d'ouverture à Saint-Symphorien-sur-Coise :

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h.

Dimanche : 10h- 12h.

Adresse : 22, place du Marché

Contact : 04.72.24.00.35.

Horaires d'ouverture à Saint-Laurent-de-Chamousset :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi jusqu'à 16h30 (fermé le jeudi matin).

Adresse : 218, rue du Lavoir

Contact : 04.74.70.90.64.

Mail : tourisme@cc-montsdulyonnais.fr

Site Internet : www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Spectacle

Saint-Genis-l'Argentière

Vendredi 9 novembre 2018

à 20h à la Médiathèque

LES DÉCOFFRÉES GLANERIES VOCALES



Des steppes russes à la Butte Montmartre



Trois femmes, trois voix, trois univers, une même passion pour la voix et le chant.

C'est cette passion commune qui a conduit Cécile Piéplu, Isabelle Reboul et Cécile Bost à unir leurs timbres et leurs personnalités si différentes dans un programme à leur image : de la musique du monde aux chansons réalistes, elles jouent, cherchent, créent avec les sonorités, les histoires, les atmosphères.

Elles vous invitent à voyager avec elles au cœur de leurs fantaisies sonores et de leur sensibilité musicale, dans un spectacle d'une heure et quart où il y a à voir et à entendre, à rire et à pleurer, à comprendre et à rêver.

Renseignements : lesdecoffrees@free.fr - Vidéo de présentation : <http://bit.ly/2o1xkud>

OUVERT A TOUT PUBLIC

ENTREE GRATUITE